



Émile Didier Nana s'est inspiré de la légende du Loup vert pour écrire *Le Roi Loup*. Un conte à écouter en famille mercredi 14 octobre à l'abbaye de Jumièges dans le cadre de [Terres de Paroles](#).

Après *Le Roi Lion*, *Le Roi Loup*... « *Si les loups ont peur de lui, c'est parce qu'il est un roi* ». Il n'y a pas seulement les loups qui sont effrayés, les habitants du village aussi. D'ailleurs, personne n'ose sortir la nuit. Émile Didier Nana a imaginé l'histoire de ce Roi Loup pour le festival Terres de Paroles. L'auteur burkinabé la racontera mercredi 14 octobre à l'abbaye de Jumièges avec le musicien Jean-Aimé Saboukoulou-Kifoula.

C'est justement à Jumièges que se déroule l'histoire. Pour l'écrire — c'était pendant le confinement –, Émile Didier Nana s'est inspiré de la légende du Loup vert datant du Moyen-Âge. « *Il y a eu une histoire d'amitié entre un abbé et une abbesse. Le premier a fait construire un couvent à la seconde. Pour le remercier, elle lui a promis de blanchir les habits des prêtres. Un âne était chargé d'amener et de*

rapporter le linge. Un jour, l'animal n'est pas rentré et on a retrouvé les habits éparpillés. Un loup l'avait mangé. Comme l'abbesse était pieuse, elle a réussi à dompter le loup qui est devenu vert, herbivore et a remplacé l'âne. Peut-être y a-t-il eu une histoire d'amour entre l'abbé et l'abbesse car le prêtre a été excommunié... »

Émile Didier Nana a effectué de nombreuses recherches sur cette légende et pris beaucoup de liberté. « *Ce travail fut très intéressant. Il m'a permis de comprendre la vie des habitants à cette époque* ». Dans Le Roi Loup, le conteur ôte toute référence religieuse. Il se concentre sur le quotidien des familles, l'organisation du village pour se protéger des bêtes sauvages et convoque un enfant qui sera l'ami de ce loup en manque d'amour.

Infos pratiques

- Mercredi 14 octobre à 15 heures à l'abbaye de Jumièges.
- Conte tout public à partir de 6 ans
- Durée : 45 minutes
- Tarif : 5 €
- Réservation au 02 32 10 87 07 ou sur www.terresdeparoles.com
- photo : Virginie Meigné